

S'abonner

[Accueil](#) [Qui suis-je ?](#) [La circonscription](#) [Me contacter](#)



POUR EN FINIR AVEC LE PATERNALISME DE LA DISCRIMINATION POSITIVE

6 janvier 2011 par Faouzi Lamdaoui | Posté dans [Actualités](#)

Le Monde

Le marketing politique tente d'imposer en France, par tous les moyens de séduction, la discrimination positive, au moment même où les juristes américains en démontent les effets pervers. Faut-il rappeler que cette politique sélective, née aux États-Unis dans les années soixante, prévoit un traitement préférentiel pour les minorités ethniques en matière de travail, d'éducation et de passation des marchés publics.

L'affirmative action avait pour principal objectif de décommunautariser la société américaine à une époque charnière où les luttes contre les discriminations et le mouvement pour les droits civiques atteignaient leur apogée. Force est de constater que, dans ce pays communautariste, l'appartenance ethnique n'est que l'alibi subjectif aux inégalités sociales, qui provoquent et renforcent, en retour, le repli identitaire. La discrimination positive, elle-même discriminatoire par définition, a abouti au résultat contraire du but recherché. Elle a déclenché un nouveau phénomène de stigmatisation à l'encontre de ses bénéficiaires, accusés d'accéder à des postes en vue sans compétences et sans qualifications. Elle a également dévalorisé les diplômes obtenus dans son cadre.

La France n'est pas et ne sera jamais un pays communautariste. Son histoire, ses traditions, ses garde-fous institutionnels l'en préservent. Sa résistance à l'introduction de l'affirmative action se poursuivra. Il n'est pas anodin que la Cour Européenne de Justice, dans son arrêté du 17 octobre 1995, ait jugé la discrimination positive, comme une discrimination à rebours. La Constitution établit, dans son article premier, l'égalité absolue de tous les citoyens en dehors de toute distinction.

Le sarkozysme justifie la discrimination positive par la nécessité de rétablir l'égalité des chances, une formule creuse qui ne signifie rien concrètement. L'égalité se juge à l'arrivée et non au départ. Le Conseil Constitutionnel s'est opposé, à plusieurs reprises, à toute différenciation sur des critères interdits par la loi fondamentale. Les solutions technocratiques des Zones Urbaines Sensibles (ZUS) et des Zones d'Education Prioritaires (ZEP) n'ont eu pour effets que le renforcement du cloisonnement socio-urbain et le confinement territorial de l'échec scolaire. La société française a besoin non point de paternalisme, mais de fraternalisme comme l'avait formulé Aimé Césaire.

La discrimination positive n'est que le dernier avatar du mythe d'intégration. L'échec des politiques en matière d'immigration, depuis la Seconde guerre mondiale, s'explique largement par le recours systématique au concept archaïque d'intégration, hérité de la période coloniale. Les peuples colonisés étaient considérés comme des peuplades arriérées, sauvages, et barbares, par les puissances européennes qui s'investissaient d'une mission civilisatrice.

L'égalité, inscrite au centre des principes républicains, ne peut se réaliser que dans la reconnaissance de l'autre pour ce qu'il est, dans sa rencontre, dans le dialogue qui le respecte comme autre. L'égalité s'éprouve dans le vivre-ensemble des dissemblables. Il ne s'agit pas d'intégrer l'autre, mais de créer une synergie qui enrichit l'un par l'autre.

Le concept d'intégration fait partie d'un schéma élaboré par les penseurs positivistes du dix-neuvième siècle, convaincus que les progrès techniques allaient résoudre tous les problèmes de l'humanité. Ce schéma se décline en trois étapes : insertion-intégration-assimilation.

Dans un premier temps, le peuple colonisé était déprécié, infériorisé, infantilisé. Sa culture était discréditée. Ses croyances diabolisées. Ses créations artistiques dénigrées. Son organisation sociale était déstructurée. Ce violent processus d'acculturation prenait la forme d'un lavage de cerveau collectif. La personne humaine était transformée en matière malléable pour être coulé dans le moule colonial. Dans un deuxième temps, il était procédé à un tamisage social pour trier, isoler, détacher les éléments destinés à une insertion dans l'appareil de production. La phase de l'insertion correspondait à l'encadrement éducatif, qui atomisait les dernières velléités de résistance. L'étape de l'intégration était une mise à l'épreuve, un examen de passage, qui incluait le colonisé dans le système économique ou le corps militaire.

Quant à la phase de l'assimilation, elle était réservée à l'élite locale, comme une récompense suprême à l'intégration parfaite. Les colonisés les plus coopératifs pouvaient, dès lors, prétendre à la nationalité française. Tous les autres restaient des indigènes.

La richesse de la société française puise sa source dans sa diversité ethnique, culturelle, confessionnelle. Le cadre laïque est suffisamment souple, fiable, dialectique, pour féconder ses multiples potentialités. Le patrimoine français s'est créé, au cours des siècles, comme une mosaïque, multiforme et solidaire, sans cesse alimentée d'apports endogènes et exogènes différents. C'est cette diversité constitutionnelle qui distingue le génie créateur français, son classicisme et son universalité.

La société n'a nul besoin d'intégration. Elle a besoin d'égalité. Pour cela, il faut une réelle volonté politique pour en finir avec les discriminations qui frappent la jeunesse des quartiers défavorisés notamment dans le secteur de l'éducation et de l'emploi. Le pacte intergénérationnel préconisé par François Hollande est la meilleure piste jamais proposée en matière de solidarité dans le travail. Son objectif est de favoriser l'accès à l'emploi des jeunes, en exonérant les employeurs des charges et en recourant au tutorat des seniors, qui transmettront leurs compétences aux jeunes générations. Cette politique s'appuie sur un dispositif plus large de lutte contre toutes les formes de discrimination. A l'instar du bilan social, un « bilan de l'égalité » devra mesurer les avancées réelles de cette politique ambitieuse qui rompt avec l'immobilisme actuel.

Partagez sur les réseaux sociaux

[TwitThis](#)

[Pas de commentaire](#)

« [Je souhaite aux Argenteuillaises et aux Argenteuillais de joyeuses fêtes !](#) »

Laisser un commentaire

Nom (requis)

Mail (ne sera pas publié) (requis)

Site Web

Poster un commentaire

Engagez-vous avec Faouzi Lamdaoui pour Argenteuil-Bezons!

Ensemble, changeons notre circonscription.

Restez informé, agissez à mes cotés.

Web tv



En bref

• **Catégories**

- [Actualités](#)
- [Argenteuil](#)
- [à lire](#)
- [à voir](#)
- [Billet d'humeur](#)
- [Non classé](#)
- [Parti Socialiste](#)
- [une](#)

Liens

• Liens locaux

- [Didier Arnal](#)
- [Gerard Sebaoun](#)

• Liens amis

- [Benoit Hamon](#)
- [Bernard Roman](#)
- [Bertrand Delanoë](#)
- [Bruno Le Roux](#)
- [Francois Hollande](#)
- [Francois Rebsamen](#)
- [George Pau-Langevin](#)
- [Jean-Marc Ayrault](#)
- [Kader Arif](#)
- [Michel Delebarre](#)
- [Olivier Faure](#)
- [Pierre Moscovici](#)
- [Stéphane Le Foll](#)

• Institutionnel

- [Parti socialiste](#)
- [PS Val-d'Oise](#)
- [Ville d'Argenteuil](#)

• Associations

- [Coup de Soleil](#)
- [L'égalité d'abord !](#)
- [Répondre à Gauche](#)

Archives

- [janvier 2011](#)
- [décembre 2010](#)
- [novembre 2010](#)
- [octobre 2010](#)
- [septembre 2010](#)
- [août 2010](#)
- [juillet 2010](#)
- [juin 2010](#)
- [mai 2010](#)
- [avril 2010](#)
- [mars 2010](#)

- [février 2010](#)
- [janvier 2010](#)
- [décembre 2009](#)
- [novembre 2009](#)
- [octobre 2009](#)
- [septembre 2009](#)
- [août 2009](#)
- [juin 2009](#)
- [avril 2009](#)
- [février 2009](#)
- [janvier 2009](#)

[Crédits](#) - [Mentions légales](#) - [Plan du site](#) - Création [Creative Commons](#) - Faouzi Lamdaoui soutient le logiciel libre et utilise [Wordpress](#)